



MODALITES DU JEU CONCOURS

Le concours de dessins est organisé par le Comité Interprofessionnel du bois de Chartreuse en partenariat avec le Parc naturel régional de Chartreuse.

Il est ouvert, sur invitation, aux classes de niveau CE2, CM1 et CM2, des communes du Parc, de Grenoble, Chambéry et Voiron ainsi que les communes du pays Voironnais, communes du Grésivaudan, communes de Grenoble Alpes Métropole et celles de Grand Chambéry

Pour participer au concours :

- 3 actions : s'inscrire auprès de sylvene.grandjean@parc-chartreuse.net, dessiner, choisir les 3 dessins originaux à envoyer auprès du Comité interprofessionnel bois de Chartreuse.
- 3 documents : formulaire d'inscription, 3 dessins originaux, formulaire de rendu.

1-Formulaire d'inscription

Les classes souhaitant participer au concours, s'inscrivent en renvoyant le formulaire d'inscription renseigné par mail à sylvene.grandjean@parc-chartreuse.net

2-Sujet du concours

« Dessine-moi l'AOC bois de Chartreuse / L'exploitant forestier ».

- Chaque élève de la classe dessinera une œuvre originale sur le thème du concours de dessins. La classe choisira les trois dessins qui représenteront leur classe.
- En s'appuyant sur le document de description du métier d'exploitant forestier, les enfants dessinent les actions d'exploitant dans la forêt de Chartreuse.
- Dessins à réaliser sur papier blanc au format A4 (21 cm x 29,7 cm).

3-Envoi œuvres

Chaque classe enverra 3 dessins originaux*, non pliés, sous une même enveloppe A4, jusqu'au 20 octobre 2023 inclus, au Comité Interprofessionnel des bois de Chartreuse, chez Parc de Chartreuse, 11 Place de la Mairie, 38380 Saint Pierre de Chartreuse. Au dos de chaque œuvre original, indiquer le niveau de la classe.

*Les dessins ne seront pas restitués et resteront la propriété de l'organisatrice.

4-Formulaire de rendu

Afin de respecter l'anonymat, joindre au courrier le formulaire de rendu.

5-Annonce des résultats

Les résultats du concours seront annoncés le 12 novembre 2023, dans le cadre de la « Faites des copeaux » organisé par l'association la Chantourne, à Crolles.

6-Lots

Un 1er prix, un 2ème prix et un 3ème prix sera décerné pour chaque niveau de classe (CE2, CM1, CM2)

1er prix : jeu et/ou livre ou autre valeur (30 € TTC)

2ème prix jeu et/ou livre ou autre valeur (20 € TTC)

3ème prix : jeu et/ou livre ou autre valeur (10 € TTC).

Lien vers le règlement du jeu concours déposé le 20/09/2023 chez ACTA Etude d'Huissiers de Justice à Metz :

<https://document.reglementdejeu.com/650aecb8ca21d.pdf>

Contact : Jeanne-Véronique Davesne 06 70 41 31 34 ou par mail cibc@boisdechartreuse.fr



agence nationale
de la cohésion
des territoires

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Comité Interprofessionnel Bois de Chartreuse, siège social : Parc naturel régional de Chartreuse, Maison du Parc 38380 St Pierre de Chartreuse, Tel 04 76 88 75 20 , cibc@boisdechartreuse.fr, www.boisdechartreuse.fr